

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Séance du mercredi 4 avril 2008

### Présents :

F.Dalongeville, P. Bellonnet, L. Desmet, V. Joly, S. Derriche, P. Lamoureux, J-P Nuyttens, A. Szlachta, Laurence Cohen-Carraud, D. Herbain.

Excusé : F. Meunier

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/03/2008.

Au préalable Mr le Maire déclare avoir le pouvoir de Mr MEUNIER Francis, absent.

**Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :**

- **Délibération nommant les membres extérieurs du CCAS**
- **Délibération nommant les membres de l'association Foncière**
- **Délibération nommant les représentants au Syndicat d'électricité**

Le maire ouvre la séance du conseil municipal à 19h45.

### **1. Délibération nommant les membres extérieurs du CCAS**

Mr le Maire explique au Conseil que le CCAS est composée de 4 membres au sein du Conseil Municipal et de 4 autres personnes nommées par le Conseil Municipal, représentantes du monde associatif ou caritatif ou volontaires issues de différents quartiers de la commune.

Après avoir proposé :  
-Mme PRYJDA Yvette  
-Mme VAN DE PONSEELE Irène  
-Mme PIETRUSZEWSKI Yvette  
-Mme THELOT Isabelle

Le Conseil se prononce favorablement et installe les nouveaux membres du CCAS.

### **2. Délibération nommant les membres de l'association foncière**

Mr le Maire explique au Conseil Municipal qu'il faut procéder au renouvellement des membres de l'association foncière.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal propose :

Titulaires :  
DESMET Laurent  
DEQUEKER Philippe  
LEGRAND Jean-Paul  
NUYTTENS Jean-Paul  
BOURCET Odette  
RAMET Gérard

Suppléants : DESMET Agnès  
HERBAIN James  
LEGRAND Adeline  
DESMET Isabelle

### **3. Délibération nommant les représentants du syndicat d'électricité**

Titulaires : Fabrice DALONGEVILLE  
Pascal BELLONNET

Suppléants : Patrick LAMOUREUX  
Jean-Paul NUYTTENS

### **4. Délibération fixant la rémunération des élus**

Mr le Maire explique qu'il est nécessaire que le Conseil Municipal se prononce sur les indemnités allouées au Maire et aux deux adjoints. Après explications du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres le versement d'une indemnité de fonction à Mr DALONGEVILLE Fabrice, Maire ; indemnité fixée par l'article 2123-23-1, calculée sur la base de 17% de l'indice brut 1015 de la fonction publique territoriale. Il décide également le versement d'une indemnité de fonction d'adjoint à Francis MEUNIER et Pascal BELLONNET, indemnité fixée par l'article 2123-23 du CGCT, calculée sur la base de l'indice du Maire (12% de l'indice 1015) et correspondant à 40% de l'indemnité du Maire. Le versement de ces indemnités se fera chaque trimestre.

### **5. Délibération concernant la délégation de compétences et de signatures aux adjoints et à la secrétaire**

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir habiliter les adjoints et la secrétaire à signer les différents documents comptables ainsi que les documents d'état-civil. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres présents d'habiliter les adjoints et la secrétaire à signer tous les documents comptables et documents d'état-civil.

### **6. Délibération autorisant le Maire à signer les marchés publics**

Mr le Maire explique au Conseil Municipal que la trésorerie lui demande une délibération l'autorisant à signer les marchés publics à venir. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres présents d'habiliter Mr le Maire à signer les marchés publics.

### **7. Délibération autorisant la Trésorerie à engager des poursuites**

Mr le Maire explique au Conseil Municipal que la trésorerie de Crépy lui demande de prendre une délibération l'autorisant à engager des poursuites en cas de litige

comptable. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres présents d'autoriser la trésorerie à engager des poursuites.

## **8. Point travaux**

- a. Le maire indique que les travaux concernant l'eau potable dans la rue des Cornouillers et le chemin du Noyer sont sur le point d'être terminés. L'entreprise Spie a fait montre d'un grand professionnalisme. Les derniers branchements sont en cours. Un poteau incendie a été installé à mi distance sur le chemin du Noyer, permettant ainsi de couvrir en sécurité incendie l'ensemble de ce secteur.
- b. Concernant la cantine, le chantier est en cours et conforme au calendrier d'exécution. Lors de la dernière réunion de chantier a été abordé l'aménagement de la petite cour jouxtant le bâtiment. Sur demande du maire, il n'y aura pas d'espace engazonné mais plutôt bitumé, comme dans la cour de l'école. En revanche, le pourtour sera paysager dans un souci d'agrément.
- c. Enfin, la commission d'appel d'offre se réunira le jeudi 10 avril pour ouvrir les offres concernant l'enfouissement des réseaux FT, basse tension, éclairage public de la rue des Cornouillers, Chemin du Noyer et place Saint-Vincent. A ce jour, trois propositions nous sont parvenues.

## **9. Communauté de Communes du Pays de Valois**

Le conseil communautaire élira les nouveaux président, vice-présidents et membres du bureau le vendredi 18 avril prochain. Fabrice Dalongeville explique au conseil qu'il travaille avec d'autres élus du Valois à un projet communautaire visant à consolider le rôle de la communauté de communes. Un bilan sera présenté lors du prochain conseil municipal.

## **10. Point circulation RD98**

Le maire exprime sa satisfaction sur l'action conduite auprès du conseil général et particulièrement bien relayée par les médias locaux et régionaux puisque France 3 Picardie a consacré un sujet d'actualité à son journal du soir. La pétition, qui reste toujours ouverte en mairie, a réuni dans un premier temps pas moins de 240 signatures d'habitants.

Le maire fait état des deux courriers émanant du conseiller général Gilles Masure et du Vice-président en charge de la voirie Patrice Carvalho. Une réunion technique sera bientôt organisée avec les services du département. Monsieur le maire indique également que M. Carvalho devrait bientôt venir sur place pour apprécier la situation.

Sabrina Derriche fait état d'un échange avec la représentante des parents d'élèves lors du conseil d'école. Celle-ci se disait surprise et inquiète de savoir qu'une équipe de journalistes de France 3 ait pris des images des enfants à la sortie de l'école sans qu'il n'y ait eu d'autorisation préalablement signée de la part des parents. Madame Derriche a indiqué qu'en tant que professionnels, les journalistes connaissent l'article concernant le droit à l'image et qu'aucune image d'enfants prise à la sortie de l'école n'a été diffusée lors du reportage. Le maire indique pour sa part qu'en tant que journaliste, il est évidemment sensible au respect de cet article. Le maire indique par ailleurs que France 3 Picardie ne l'a contacté que quelques minutes avant le début de

la réunion de concertation avec le conseiller général Gilles Masure. Difficile dans ces conditions d'informer préalablement les membres de la communauté scolaire de la présence d'une équipe de télévision.

## **11. Questions diverses**

1. Le maire indique au conseil qu'il procèdera à une nouvelle organisation des services de la commune suite à l'installation du nouveau conseil. Le personnel municipal sera ainsi informé de la répartition des responsabilités et missions au sein du conseil. Concernant le garde champêtre par exemple, un planning d'intervention sera amendé à chaque conseil municipal. C'est Francis Meunier qui est en charge de l'établir. Ce sera l'occasion pour chaque conseiller municipal de remonter des informations du terrain. Celles-ci seront inscrites dans un cahier de liaison. La même approche sera mise en place avec les autres employés municipaux.
2. Le maire indique qu'il a assisté à l'assemblée générale extraordinaire du club de football de la commune. Celle-ci s'est réunie pour faire état d'un dysfonctionnement comptable depuis plusieurs mois. Le maire a proposé sa concertation pour résoudre ce problème au sein du bureau. Une réunion est prévue en mairie avec les différentes parties prenantes.
3. Le maire indique qu'une nouvelle commission des Impôts directs devra être installée. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
4. Le maire demande à la commission communication de mettre en place rapidement la façon dont elle envisage d'informer nos concitoyens. Le maire indique que le site Internet a été entièrement remis à jour par Sabrina Derriche.
5. Le maire indique au conseil qu'il a été élu vice-président du Syndicat des eaux d'Auger/Duvy. Après discussions avec le président sortant et de nouveau reconduit M. Lemoine, a été décidé d'élargir le bureau du syndicat afin de renforcer son action dans son domaine de compétences.
6. Le maire indique qu'il a reçu un courrier de M. Régis De Romblay concernant le mur du château qui est proche du ru de la Sainte-Marie. Le maire demande à la commission cadre de vie d'étudier le constat fait par cet habitant et de lui donner réponse.
7. Monsieur le maire indique au conseil que suite aux travaux d'eau dans la rue des Cornouillers, il n'y a pas pour le moment d'eau au cimetière. Des travaux sont entrepris pour que l'eau soit rétablie dans les plus brefs délais.
8. Véronique JOLY informe le Conseil Municipal que la réunion pour l'élection du Président et du Vice président du SIVOS aura lieu d'ici 15 jours.
9. Laurence COHEN-CARRAUD propose au conseil une exposition sur le changement climatique de 11 posters format A1. Mr le Maire se rapprochera des enseignantes pour organiser cette exposition au sein de l'école en l'ouvrant un samedi après-midi aux habitants.
10. Patrick LAMOUREUX indique au conseil qu'il va étudier le coût de la mise en place sur les trottoirs d'une couche de gravillon mignonnette comme l'avait déjà évoqué Fabrice Dalongeville.

- 11.** Laurent DESMET demande que les arbres à l'entrée de Chaumont soient taillés ainsi que ceux de la ruelle des vignes. Mr HERBAIN propose d'aider Bruno Fromentin à réaliser cette taille.
- 12.** Daniel HERBAIN demande au conseil la possibilité d'enlever les sièges de l'abri bus d'auger pour réaliser un banc en pierre à l'intérieur qui serait plus esthétique, Mr le Maire explique qu'il serait souhaitable d'ouvrir entièrement cet abri-bus et de pouvoir faire un prolongement à l'intérieur de l'école pour un abri poubelle (demande faite par Sabrina DERRICHE).
- 13.** Sabrina DERRICHE annonce au Conseil Municipal que le 27 avril à lieu au mémorial de Royalieu la journée de la déportation et propose à cette occasion de déposer une gerbe. Sabrina DERRICHE annonce au Conseil que la 1<sup>ère</sup> réunion CCAS aura lieu le 10 avril 2008 à 17heures en Mairie.
- 14.** Jean-Paul NUYTTENS informe le conseil qu'un cambriolage a eu lieu cette semaine sur Auger, Mr le Maire se rapprochera de la gendarmerie pour que celle-ci reste vigilante.

Le maire lève la séance du conseil municipal à 22h45. Il rappelle que le prochain conseil municipal se déroulera en mairie le mardi 6 mai.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil Municipal